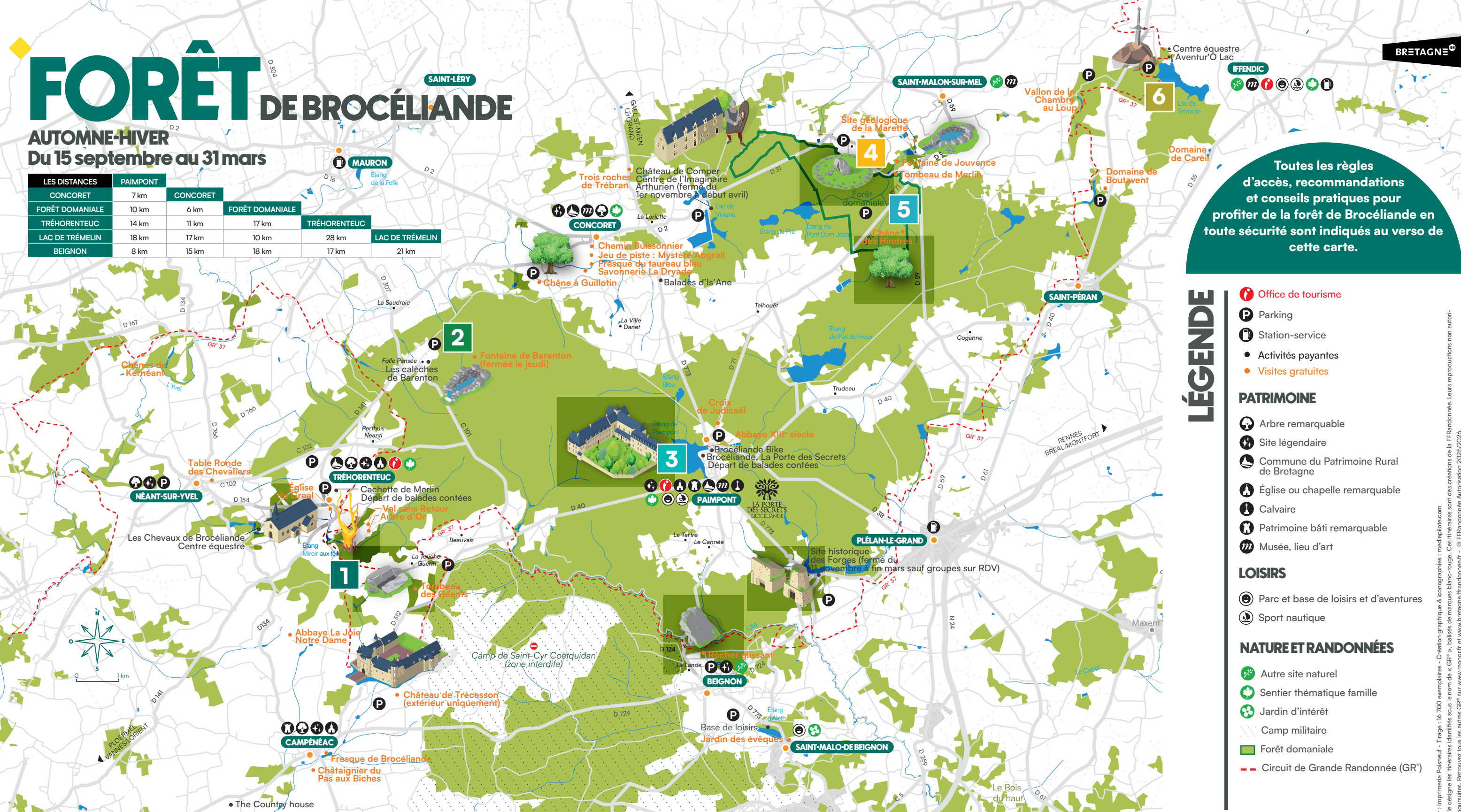


FORÊT DE BROCELIANDE

AUTOMNE-HIVER
Du 15 septembre au 31 mars

LES DISTANCES	PAIMPONT	CONCORET	FORÊT DOMANIALE	TRÉHORENTEUC	LAC DE TRÉMELIN
CONCORET	7 km				
FORÊT DOMANIALE	10 km	6 km			
TRÉHORENTEUC	14 km	11 km	17 km		
LAC DE TRÉMELIN	18 km	17 km	10 km	28 km	
BEIGNON	8 km	15 km	18 km	17 km	21 km



Toutes les règles d'accès, recommandations et conseils pratiques pour profiter de la forêt de Brocéliande en toute sécurité sont indiqués au verso de cette carte.

LÉGENDE

- Office de tourisme
 - Parking
 - Station-service
 - Activités payantes
 - Visites gratuites
- ### PATRIMOINE
- Arbre remarquable
 - Site légendaire
 - Commune du Patrimoine Rural de Bretagne
 - Église ou chapelle remarquable
 - Calvaire
 - Patrimoine bâti remarquable
 - Musée, lieu d'art
- ### LOISIRS
- Parc et base de loisirs et d'aventures
 - Sport nautique
- ### NATURE ET RANDONNÉES
- Autre site naturel
 - Sentier thématique famille
 - Jardin d'intérêt
 - Camp militaire
 - Forêt domaniale
 - Circuit de Grande Randonnée (GR)

1 Boucle de l'Arbre d'Or et du Val (2 km) TRÉHORENTEUC

2 Boucle de Barenton (3 km) PAIMPONT, lieu-dit Folle Pensée

3 Balade poétique au bord de l'eau (2 km) PAIMPONT, bourg

4 Boucle de l'Enchanteur (4 km) PAIMPONT, parking tombeau de Merlin

5 Boucle des Hindrés (4 km) PAIMPONT, lieu-dit Rocher Cadieu

6 Tour du Lac de Trémelin (5 km) IFFENDIC, lieu-dit Trémelin



Version août 2025 / © Cartographie - Illustrations : izatis.com - Imprimeur : Imprimerie Poinseur - Tirage : 10 700 exemplaires - Création graphique & iconographie : mediaplate.com
GR® est une Marque Déposée par la Fédération Française de Randonnée, elle désigne les itinéraires identifiés sous le nom de « GR® », balisés de marques blanc-rouge. Ces itinéraires sont des créations de la FFRandonnée. Leurs reproductions non autorisées, ainsi que de la marque GR®, constituent une contrefaçon passible de poursuites. Retrouvez tous les autres GR® sur www.mongr.fr et www.bretagnefrandonnee.fr - © FFRandonnée Autorisation 2025/2026.

FORÊT DE BROCÉLIANDE

AUTOMNE-HIVER

Du 15 septembre au 31 mars

La forêt de Paimpont ou forêt de Brocéliande est privée et couvre près de 12000 hectares. Du 15 septembre au 31 mars, l'accès au massif est restreint afin de permettre l'exploitation forestière et de préserver l'incroyable biodiversité qui y est reconnue et protégée. Il reste toutefois possible de s'y promener et d'admirer la beauté de Brocéliande, à condition de respecter les lieux et les règles qui garantissent l'équilibre de ce patrimoine naturel exceptionnel.

CONSEILS & BONNES PRATIQUES



- ◆ Préparez votre parcours. La forêt est vaste et certains sites nécessitent de reprendre le véhicule.



- ◆ Utilisez les parkings prévus pour ne pas gêner les engins forestiers ou les secours.



- ◆ Restez sur les chemins autorisés, respectez la signalétique, les clôtures et la réglementation afin de protéger la faune et les milieux naturels.



- ◆ Pour les plus petits, privilégiez le porte-bébé.

- ◆ Rapportez vos déchets : beaucoup de sites n'ont pas de poubelles.

- ◆ Retrouvez tous nos conseils sur www.destination-broceliande.com



Le ramassage des champignons est autorisé en forêt domaniale sauf les mardis et jeudis. Modérez votre cueillette à 5 litres (environ 3kg) par personne et par jour de 8h du matin au coucher du soleil. N'hésitez pas à faire vérifier votre panier auprès d'une pharmacie. Commercialisation interdite.



GUIDES POUR DÉCOUVRIR

BALADES CONTÉES

Plongez dans les légendes de Brocéliande entre récits du passé et secrets des pierres. Consultez l'agenda complet :



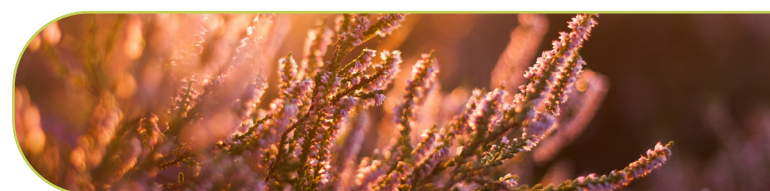
INCONTOURNABLES

Découvrez les sites phares, activités et lieux de visite pour profiter pleinement de la Destination en automne et en hiver :



RANDONNÉES

Parcourez sentiers et chemins de la Destination Brocéliande en toute saison. Retrouvez ici toutes les idées de randonnées :

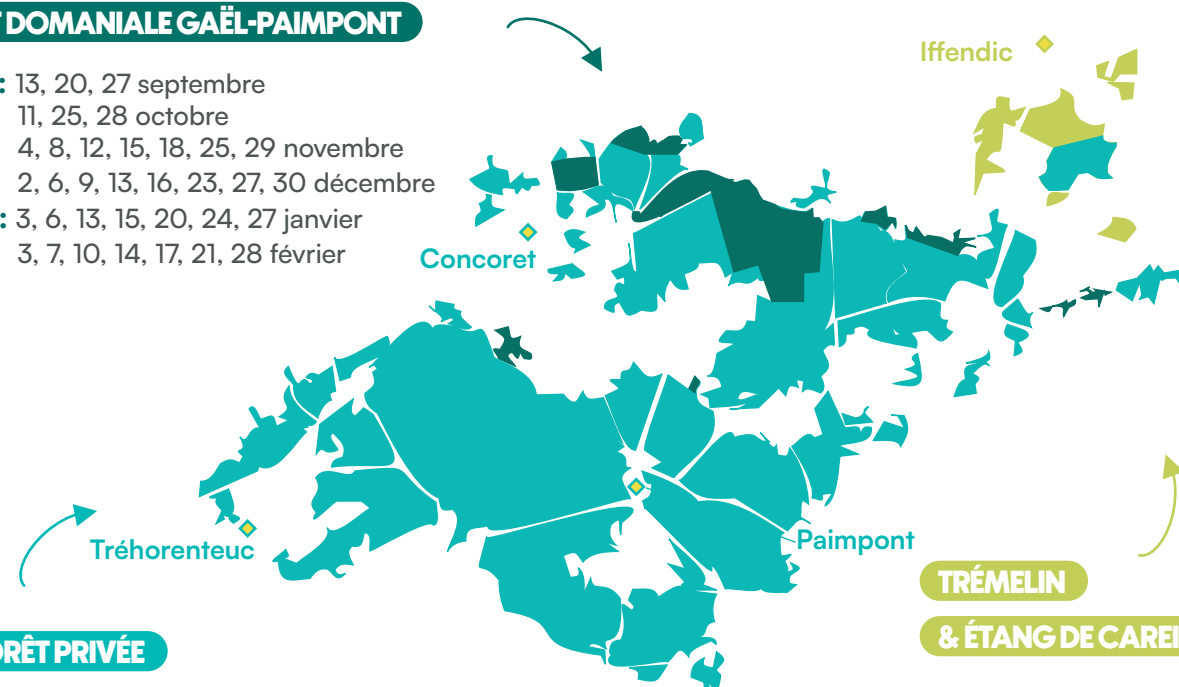


INFORMATIONS CHASSE

Renseignez-vous sur les périodes de chasse afin de cohabiter sereinement dans les espaces partagés : le calendrier ci-dessous et les offices de tourisme peuvent vous aider.

FORÊT DOMANIALE GAËL-PAIMPONT

2025 : 13, 20, 27 septembre
11, 25, 28 octobre
4, 8, 12, 15, 18, 25, 29 novembre
2, 6, 9, 13, 16, 23, 27, 30 décembre
2026 : 3, 6, 13, 15, 20, 24, 27 janvier
3, 7, 10, 14, 17, 21, 28 février



FORÊT PRIVÉE

De nombreuses journées chassées sont organisées dans les domaines privés, mais elles ne font pas l'objet d'un calendrier réglementé. Soyez donc vigilants aux chasses pouvant être en cours (signalées par les chasseurs sur la route).

2025 : 15 novembre (Trémelin)
13 décembre (Careil)
2026 : 10 janvier (Trémelin)



Office de tourisme de Brocéliande - Paimpont 02 99 07 84 23
Office de tourisme de Ploërmel Communauté - Site de Tréhorenteuc 02 97 22 36 43
Office de tourisme de Montfort Communauté 02 99 09 06 50

WWW.DESTINATION-BROCELIANDE.COM